

Des subventions pour rénover La Roseraie

La Communauté de l'Agglomération Creilloise a mis en place un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété (POPAC) sur la copropriété de la « Roseraie » afin d'aider les copropriétaires à entretenir les immeubles. Un diagnostic a été établi à cet effet et une campagne de communication a débuté afin d'accompagner les actions entreprises sur le terrain et de sensibiliser les locataires et propriétaires sur leurs droits au POPAC et le fonctionnement de leur copropriété.

Avec 999 logements regroupant 3 000 habitants, La Roseraie est l'une des plus importantes copropriétés du bassin creillois. Devant des difficultés à effectuer les travaux d'entretien des immeubles (13 bâtiments), les élus de la CAC ont donc considéré qu'il était urgent d'intervenir. Le dispositif d'accompagnement doit permettre de résorber les dettes et de redonner aux habitants un cadre de vie agréable.

Pour cela, le POPAC bénéficie d'une enveloppe de 180 000 HT pour assurer un suivi d'animations sur 3 ans (jusqu'au 1er septembre 2017). Cette somme est financée à environ 30 % par la CAC et le reste par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département, et la Région. La CAC a mandaté un bureau d'études « Citémétrie » pour conduire le dispositif mis en place.

La campagne de communication lancée par la CAC sur le thème « Redonnons des couleurs à notre résidence » a pour objectifs d'informer sur les droits des habitants au POPAC et sur le fonctionnement de leur copropriété, de faire vivre la copropriété, de les mobiliser et de les impliquer sur les actions mises en place sur la copropriété de la Roseraie. Des brochures et bulletins d'informations ont été spécialement créés à destination des habitants de la Roseraie. La prochaine étape de cette campagne serait de créer un événement fédérateur des copropriétaires et locataires. Cette action pourrait être l'occasion d'échanger et d'instaurer un climat de confiance mutuel.

À travers ces actions, la Communauté de l'Agglomération Creilloise, entend bien sensibiliser les habitants de la Roseraie de leurs droits et devoirs au sein d'une copropriété.

*Développement économique, rénovation urbaine, aménagement du territoire, logement, politique de la ville, bus urbains, prévention de la délinquance, eau et assainissement, collecte et traitement des ordures ménagères, maison de la justice et du droit, grands projets structurants..... Depuis plus de 40 ans, la Communauté de l'Agglomération Creilloise (CAC) œuvre pour un développement durable et solidaire. 40 élus, 120 collaborateurs au service des 73 000 habitants de 4 villes fortes et dynamiques, aux portes de Paris, entre Ile de France et Picardie. **Une agglomération forte pour un territoire solidaire.***

Contacts presse :

Communauté de l'Agglomération Creilloise

www.agglocreilloise.fr

Pascaline LAPRUN – tel 03 44 64 74 72

E mail : p.laprun@agglocreilloise.fr

Laetitia CROCHOT – tel 03 44 64 46 24

E mail : l.crochot@agglocreilloise.fr

160524-13